



Parents délégués aux conseils de classes - Appel à volontaires

publié le 19/10/2020

Mesdames, Messieurs,

Les représentants des parents d'élèves élus au Conseil d'Administration doivent proposer une liste de parents délégués aux conseils de classes.

Votre rôle est d'être présent lors des conseils de classe, de faire remonter les éventuelles doléances reçues des parents ou des familles et de poser toutes les questions qui vous paraissent pertinentes sur la situation scolaire d'un enfant. A l'issue du conseil, un compte-rendu est à compléter (modèle fourni par l'APE) et à faire parvenir au secrétariat le plus rapidement possible ensuite. Les membres de l'association des parents d'élèves seront à votre disposition pour toute question.

Voici la liste des classes pour lesquelles il manque des parents volontaires :

6°A : manque 2 parents

6°B : manque 1 parent

6°C : manque 1 parent

6°D : manque 2 parents

5°B : manque 1 parent

4°B : manque 1 parent

4°E : manque 2 parents

3°A : manque 2 parents

3°B : manque 2 parents

3°D : manque 2 parents

Pour être parent délégué, veuillez contacter l'APE à ape.jrostand.lr@gmail.com



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.